



# MAIRIE DE COLOGNE

## REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL

du Mardi 13 février 2018

-----

## PROCES VERBAL

Le mardi 13 février 2018, à vingt heures et quarante-cinq minutes, le Conseil Municipal de la commune de Cologne s'est réuni dans la salle de la mairie sous la présidence de **Monsieur TOUGE André**, maire.

**Sont présents** : André TOUGE, Alain DELOM, Marie-France LABORIE, Dominique MEHEUT, Jean-Claude GAUDON, Nathalie LUCAS, Cyril ROMERO, Alain HERVE, Rémy MEUNIER, Khader GHEZAL, Olivier LARRIEU

**Absents excusés** : , Angélique TROTTIN, Naïma CAUSSE

**Absents** : Anne GENIN, Jérémy PASA

**Secrétaire de séance** : Nathalie LUCAS

**Procurations** : Angélique TROTTIN a donné procuration à Nathalie LUCAS pour toutes les délibérations

### **Ordre du jour** :

- Compte administratif
- Choix de l'architecte local communal (délibération)
- Aide financière école de Cologne
- Mise en place luminaire LED
- Salaire personnel (délibération)
- Loyer de l'école (délibération)
- Le site (pépinière d'entreprise)
- Réintégration Zone ZRR
- Facture eau logement communal (délibération)
- Convention bibliothèque (délibération)
- Carte communale
- RIFSEEP
- Questions diverses

La séance débute avec la lecture du procès-verbal du Conseil Municipal du 08 janvier 2018.

(Pas d'observation)

---

#### **INFORMATION JOURNEE CITOYENNE**

La coordinatrice de la commission environnement expose au Conseil Municipal un problème de fonctionnement lié à la commission qu'elle a en charge.

Elle demande aux Conseillers de s'investir davantage quant à la préparation de la journée citoyenne qui se déroulera le 05 mai 2018.

Khader GHEZAL s'associe à la préparation de cette journée.

#### **COMPTE ADMINISTRATIF**

Le conseil municipal, après l'avoir entendu, approuve le compte administratif 2017 à l'unanimité.

***Marie France LABORIE quitte la séance après le vote du compte administratif***

#### **CHOIX ARCHITECTE (délibération)**

Suite à l'appel d'offre lancé pour le local commercial Monsieur PECLOSE a été choisi comme architecte pour le local commercial de la boucherie (ancien local des employés communaux)  
10 pour

1 abstention

#### **AIDE FINANCIERE ECOLE DE COLOGNE**

L'école de Cologne demande une aide financière afin de prendre en charge un concert en soirée de l'orchestre de chambre de Toulouse suite à une journée en partenariat avec le restaurant le Colibris et l'école.

La coopérative scolaire de l'école de Cologne ainsi que l'association des cartables à roulettes seront aussi sollicitées.

Le Conseil Municipal souhaite avoir plus d'informations avant de se positionner  
Le vote est reporté au prochain Conseil Municipal

#### **LUMINAIRES LED**

Suite au montant de l'opération le Conseil Municipal décide de ne pas donner suite pour l'instant au projet de changement des lampes ordinaires en LED

Il faudrait 25 ans pour amortir un tel investissement

### **SALAIRE DU PERSONNEL (délibération)**

Suite à l'augmentation de l'assurance MNT (protection sociale obligatoire), le Maire propose suite à une demande du personnel une augmentation du montant remboursé.

Le Conseil Municipal souhaite avoir plus d'informations avant de se positionner

Le vote est ajourné.

### **LOYER ECOLE**

Mme Audrey DUPLESSIS qui occupe le logement situé au-dessus de l'école ne paie pas son loyer depuis le début de son bail.

Malgré les relances de la Mairie et les démarches faites auprès de la CAF, la locataire ne régularise pas sa situation.

Le Conseil Municipal souhaite un arrangement de la situation à l'amiable avec l'envoi d'un courrier. Celui-ci sera une mise en garde d'exclusion après la trêve hivernale si des démarches ne sont pas faites auprès des services de la CAF ou d'une assistante sociale dans le but d'obtenir une aide pour régulariser la situation.

Il est souligné qu'une aide a déjà été octroyée par le CCAS pour le règlement de factures impayées (ALSH Communauté de Communes).

Voté à l'unanimité

### **BIBLIOTHEQUE (délibération)**

La bibliothèque a fait une demande de changement de catégorie, celle-ci n'engendrera aucun frais pour la commune.

Voté à l'unanimité

### **FACTURE D'EAU LOGEMENT DE LA POSTE (délibération)**

Suite à une fuite sans visibilité du chauffe-eau du logement, le locataire a reçu une facture s'élevant à 1200€.

Le Conseil Municipal décide de prendre en charge le surplus après dégrèvement s'élevant à 390.88€

Voté à l'unanimité

### **RIFSEEP**

RIFSEEP (Régime Indemnitaires des Fonctionnaires de l'état)

Un avis favorable a été prononcé

## INFORMATIONS DIVERSES

- **Le Site** (pépinière d'entreprises), actuellement 17 personnes utilisent ce site.  
La Mairie a en projet d'acheter des barrières de chantier qui pourraient être prêtées au site afin de délimiter des espaces à l'intérieur de l'atelier.
- La Commune fait de nouveau partie de la **Zone de Revitalisation Rurale**. Ce qui permet d'obtenir une exonération fiscale pour les entreprises qui s'installent.
- **Carte Communale**, la proposition du bureau d'étude n'est pas acceptable. Si la première proposition faite n'est pas acceptée, la Mairie fera une délibération afin d'arrêter le projet de carte communale.
- **Le Relais** qui est installé à la Chicoue est en nette progression.
- **La fibre** sera installée sur Cologne à partir de Juin 2018.
- **Annie MELAC** partira en retraite en juillet 2019, il faut prévoir un mi-temps en 2018 pour permettre à la personne de se former et de voir un budget.
- Le Colibris désire laisser la licence IV qu'elle a en location.
- Le SICTOM continue l'étude sur les containers enterrés ou semi-enterrés.

Levée de séance à 23h30